

LETRE D'INFORMATION

Dans notre lettre du mois de Février, nous indiquions que d'après nos prévisions du début de l'année, la croissance du B.C.E.O.M. devait marquer un ralentissement en 1967 par rapport à 1966 : notre chiffre d'affaires ne devait augmenter que de 10 à 11 %, contre 17 ou 18 l'année précédente ; et nous donnions en annexe le tableau, par Services et Divisions, de ces prévisions d'activité.

Cependant, au cours des premiers mois de 1967, les besoins en personnel exprimés par les Chefs de Services et de Divisions étaient toujours aussi importants, ce qui ne manqua pas d'inquiéter notre Direction générale.

C'est la raison pour laquelle les calculs ont été repris début mars, en tenant compte de l'évolution récente de nos affaires et de nos contrats. Ces calculs ont abouti à de nouvelles prévisions et au nouveau tableau ci-après, qu'il est intéressant de comparer au précédent. Il y apparaît que l'accroissement de 10 à 11 % de notre chiffre d'affaires était sous-estimé et qu'il devait être, en fait, sensiblement le même que celui de l'an dernier.

Ainsi donc, nous pensions que nous allions avoir "le temps de souffler" : il n'en est rien et il semble que nous soyons condamnés au développement rapide.

Ce développement, bien sûr, nous l'avons cherché en engageant, sur l'Amérique Latine notamment, une vigoureuse action de prospection. Mais nous ne pouvions pas faire autrement, dans l'incertitude où nous étions quant à la poursuite des financements d'études et de travaux sur notre terrain traditionnel d'activité : l'Afrique.

.../..

PREVISIONS POUR 1967

ESTIMATION DU MONTANT DES ETUDES A EFFECTUER

PAR DIVISIONS ET SERVICES

(mises à jour au 3.3.1967)

RECAPITULATION

(en francs)

	A.R.	R.A.	T.E.	G.A.T.	H.A.U.	H.Y.A.	P.O.A.	TOTAUX
A - Sur conventions et avenants approuvés	1.375.000	5.972.900	1.485.500	147.400	1.826.700	320.800	1.861.800	12.990.100
B - Sur conventions et avenants à l'approbation (après abattement de 10%)	673.200	1.943.100	2.167.920	805.500	2.704.230	853.200	198.000	9.345.150
C - Sur conventions et avenants en préparation (après abattement de 30%)	262.500	2.410.100	686.000	175.000	912.310	399.000	1.066.100	5.911.010
D - Sur études en vue (après abattement de 50%)	2.060.000	1.624.000	789.000	-	734.000	800.000	477.500	6.484.500
Total	4.370.700	11.950.100	5.128.420	1.127.900	6.177.240	2.373.000	3.603.400	34.730.760
En pourcentage =	12,6 %	34,4 %	14,8 %	3,3 %	17,8 %	6,8 %	10,3 %	100 %

Cette action de prospection a peut-être porté plus de fruits que nous n'en attendions. Toujours est-il que notre Directeur Général et notre Conseil d'Administration doivent, dès aujourd'hui, se préoccuper des moyens à mettre en oeuvre pour faire face à un doublement de l'activité du B.C.E.O.M. en cinq ans, car un tel rythme pose des problèmes difficiles - et notamment des problèmes de personnel, de trésorerie et de locaux.

Il faudra bien que les problèmes de personnel soient résolus, plus ou moins heureusement, au fur et à mesure des besoins. Les problèmes de trésorerie devraient pouvoir trouver leur solution dans certains aménagements financiers et dans une révision des règles appliquées en matière de nantissement des marchés. Les problèmes de locaux, eux, sont sans doute les plus difficiles, et sont sûrement, pour les agents du B.C.E.O.M., les plus préoccupants, car ils mettent directement en jeu la situation personnelle d'un certain nombre d'entre eux.

Il est bien évident qu'une Société comme la nôtre, qui travaille en liaison étroite avec les Ministères français d'une part, et d'autre part avec de nombreuses personnalités étrangères à l'occasion de leurs voyages en France, mériterait de pouvoir assurer le développement de son siège à PARIS. Mais il existe à la Délégation pour l'Aménagement du Territoire une Commission chargée d'examiner tous les problèmes d'extension des entreprises parisiennes. Cette Commission ne paraît pas se préoccuper beaucoup du rôle et des fonctions d'une ville capitale ; et si elle a, voici deux ans, autorisé le B.C.E.O.M. à louer trois étages, en plus des trois dont il était propriétaire, à MAINE-MONT-PARNASSE, elle ne paraît plus maintenant disposée à admettre qu'il s'agrandisse dans la région parisienne, à moins qu'il n'ait en même temps mis au point un programme de décentralisation en province d'une partie de ses activités.

Il est évident également que si une industrie peut assez facilement, dans bien des cas, installer en province certains ateliers et à la rigueur ne conserver à PARIS que ses services commerciaux, on voit mal, par contre, comment un bureau d'études tel que le nôtre, où les liaisons internes sont incessantes et assurent la vie même de l'organisme, pourra se couper en deux ou trois morceaux sans inconvénients graves. (N'oublions pas que, lorsque notre Siège de Latour Maubourg avait, à portée de la main, ses annexes de Marbeuf et de Clément Marot, déjà nous trouvions cette situation gênante ...). Nous disons souvent, non sans une certaine fierté, que nous vendons de la matière grise - ce qui est faux d'ailleurs : ce que nous vendons, c'est plutôt du produit directement secrété par la matière grise. Mais l'expression dit quand même à peu près ce qu'elle veut dire : elle signifie que le B.C.E.O.M. est un cerveau et rien que celà, ou peu s'en faut. Or un cerveau, a priori, ne paraît pas facile à partager.

.../..

Il faudra pourtant bien en venir à ce partage, en s'efforçant d'en réduire les inconvénients dans toute la mesure du possible. Heureusement, nous continuerons à disposer, cela va sans dire, de nos six étages de MAINE-MONTPARNASSE.

Il convient de noter qu'une extension à PARIS même ne présenterait pas que des avantages, en ce sens qu'elle serait forcément limitée et ne permettrait pas de donner satisfaction à une extension ultérieure, qu'il faut cependant prévoir. A cet égard, une installation sur un terrain de banlieue bien situé du point de vue des communications avec MONTPARNASSE serait préférable.

Et comme, entre le début des études d'extension et l'achèvement des travaux se situe un délai difficile à raccourcir (nous sommes payés pour le savoir), notre Direction Générale, qui recherche des solutions au problème depuis longtemps déjà, intensifie maintenant son effort.

La décentralisation des responsabilités, grâce à la mise en place de "chefs d'opération", s'est peu à peu réalisée effectivement. Les chefs de Service et de Division en sont sensiblement soulagés et l'on peut dire que le premier objectif visé est atteint.

Un second objectif, que l'on poursuit actuellement, est de faire coller ensemble, aussi rigoureusement que possible, les temps de travail prévus dans les devis, dans les ordres d'opération, dans les plannings d'emploi mensuels des ingénieurs, et aussi, en fin de compte, les temps réellement consommés, inscrits sur les fiches de quinzaine.

La difficulté d'aboutir à une exactitude satisfaisante rejoint les observations figurant dans une note que P. SIREYJOL a rédigée pour l'Equipe et dont voici le texte :

"Le problème le plus difficile avec lequel nous sommes confrontés est celui de la régularité de la charge. Comment peut-on faire vivre et pour cela maintenir en activité raisonnable une équipe assez étendue pour couvrir les diverses spécialités et répondre aux besoins en période de pointe ? Or, ce résultat doit être obtenu avec un nombre élevé d'études de moyenne importance dont la durée est limitée à quelques mois, quand elles ne sont pas coupées en phases, le passage à la phase suivante étant chaque fois subordonné à une approbation par le client. Ceci sans

.../..

parler des changements intempestifs du programme de l'étude, des mises en veilleuse suivies de démarrages sur les chapeaux de roues, etc, etc ...

Telle est bien la préoccupation n° 1 des responsables des Services. La conséquence de cette situation est que nombre d'ingénieurs ou d'adjoints techniques, dont on est assuré qu'ils ont leur place dans le Service parce qu'ils couvrent une spécialité qui est demandée, ne peuvent être affectés à l'avance, et qu'il est parfois nécessaire, soit de les maintenir à PARIS en attendant qu'un poste Outre-Mer se présente pour eux, soit de les y envoyer sans aucun préavis. Il faut croire que c'est là une sorte d'inconvénient inhérent à notre métier !"

°

° °

Au titre des renseignements que nous devons diffuser sur les études et l'activité des Services, des Divisions et des Délégations, on trouvera plus loin :

- un exposé de Mme ORMIERES, chef de la Documentation, sur le système "SELECTO", qui a été retenu pour la mise en mémoire des informations.
- un exposé de J. FRANCOTTE sur nos études dans le LANGUEDOC-ROUSSILLON.

°

° °

Vendredi 17 Mars, les comptes du Comité d'Entreprise ont été présentés au Conseil d'Administration du B.C.E.O.M., qui a donné son accord au versement de la subvention annuelle prévue par la Loi. Ou, plus exactement, au versement :

- 1°) - d'une somme de 28.000,00 Francs correspondant au rajustement de la subvention pour l'année 1966, au vu de la masse des salaires effectivement versés au 31 Décembre.
- 2°) - d'une somme de 133.000,00 Francs correspondant à la subvention pour 1967, sur la base des salaires versés en 1966 et en attendant le rajustement qui doit intervenir lorsque sera connue la masse des salaires effectivement versés en 1967.

.../..

Au cours de cette séance, les représentants du Comité d'Entreprise ont fait, sur notre activité et notre organisation, un bref exposé aux Administrateurs.

Nos comptes 1966, vérifiés par l'expert comptable, sont donnés en annexe, assortis de quelques explications.

o

o o

M. MALHERBE a rédigé une rapide "Etude de voyage", à la suite de notre récente tournée en Algérie. Si nous devons remettre à un client une telle étude, où la méthodologie est encore un peu tâtonnante, nous hésiterions peut-être. Ce n'en est pas moins là une tentative désintéressée, prometteuse et éminemment louable, et nous sommes très heureux de publier ce travail.

A MONTPELLIER, J. FRANCOTTE a découvert, dans le personnel de la Délégation, un artiste de grand talent : A. ALIBERT, opérateur-topographe. Nous donnons, ci-après, trois de ses dessins humoristiques. Nous pensons, pour notre part, qu'ils sont dignes de figurer dans les meilleurs périodiques. Nos lecteurs en jugeront.

o

o o

Notre camarade Pierre SIREYJOL vient d'être promu Chevalier de la Légion d'honneur.

Sa décoration lui a été remise le 21 Mars, dans la grande salle de conférences du Ministère de la rue Oudinot, par le Président BONNAL et cette cérémonie a été l'occasion d'une petite fête très sympathique dont nous donnons des photographies.

Nous renouvelons ici à P. SIREYJOL nos amicales félicitations.



## LE SYSTEME SELECTO

---

par Mme BJ. ORMIERES

Nouveau venu au Service Documentation, le SELECTO a été mis en route au début de cette année et commence lentement à fonctionner.

Qu'est-ce que le SELECTO ? Pourquoi sa création ? Quel rôle doit-il jouer ?

Dans la réorganisation d'un Service Documentation, un problème essentiel se pose : comment faire face à l'immense flot de documents qui ne cessent d'affluer, qu'il s'agisse de livres, brochures, périodiques, rapports, photos, etc. ? Comment exploiter au maximum cette masse d'informations, organiser sa mise en mémoire en vue des recherches ultérieures, l'adapter à l'évolution des techniques et surtout la mettre à la disposition du personnel de la Société ?

A ces diverses préoccupations, le système SELECTO apporte une solution très satisfaisante en jouant un rôle d'intermédiaire entre les richesses contenues en bibliothèque et les "clients" de la Documentation.

### PRINCIPE

---

C'est un système français mis au point par M. CORDONNIER, Ingénieur Général du Génie Maritime. Basé sur la sélection optique visuelle de fiches idéologiques perforées sur champ, ce système est très simple :

Quand un document est sélectionné pour être classé, "mis en mémoire", il lui est attribué un numéro d'ordre, un matricule ; il est ensuite indexé : cela consiste à le parcourir pour en extraire les mots-clés qui le caractérisent. L'ensemble de ces mots-clés classés alphabétiquement, forme un vocabulaire désigné sous le nom de THESAURUS ; l'élaboration de celui-ci est une tâche difficile qui va être incessamment entreprise.

### Fiche SELECTO

A chaque mot-clé correspond une fiche SELECTO, ou fiche-notion. C'est une fiche en bristol léger, imprimée d'un quadrillage millimétré. En ordonnées figurent les centaines, en abscisses, les unités. Chaque

.../..

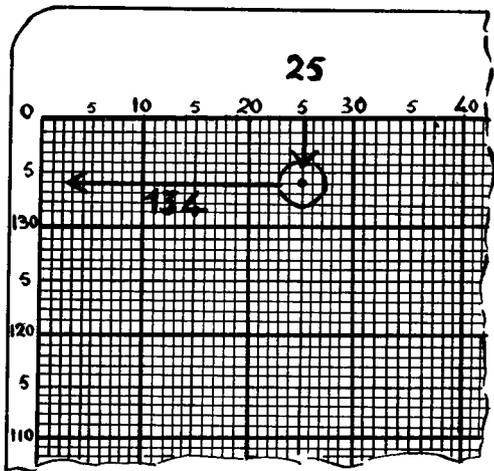
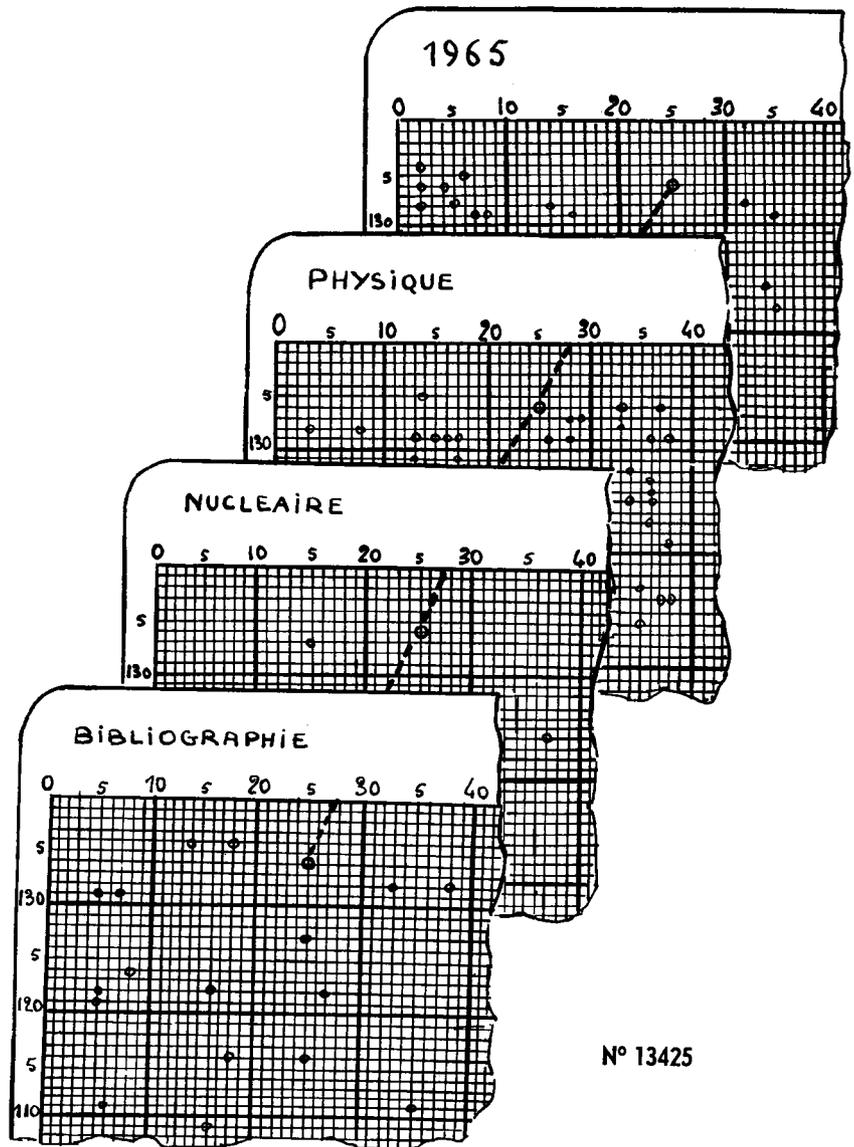


Fig. I - FICHE SELECTO

Lecture du N° 13425



N° 13425

Fig. II - RECHERCHE DU DOCUMENT

Superposition de fiches Sélecto

document mis en mémoire est matérialisé par des coordonnées correspondant au numéro du document.

Exemple : Le N° 13425 est lu sous la forme : 13425, et la perforation se fera sur la centaine 134 à la distance 25 des unités. (Voir Fig. I).

La perforation est faite au moyen d'un petit perforateur électro-magnétique, comportant deux butées réglables, l'une horizontale, l'autre verticale, cette dernière portant le poinçon perforateur (Voir photo générale).

### Mise en mémoire SELECTO

Prenons un exemple concret :

Imaginons un document entrant au Service Documentation, auquel on attribue le N° d'ordre 13425.

De ce document, on extrait 4 mots-clés : Bibliographie - Physique - Nucléaire - 1965.

Ces 4 notions font chacune l'objet d'une fiche qui sera perforée à l'intersection 13425.

### Recherche du document

Lorsqu'une question est posée, il suffit de superposer les fiches correspondant à cette question et de lire le ou les numéros des perforations communes à ces fiches.

Les documents correspondant à ces numéros répondent à la question posée.

Exemple : Bibliographie parue en 1965 en matière de physique nucléaire (Voir Fig. II).

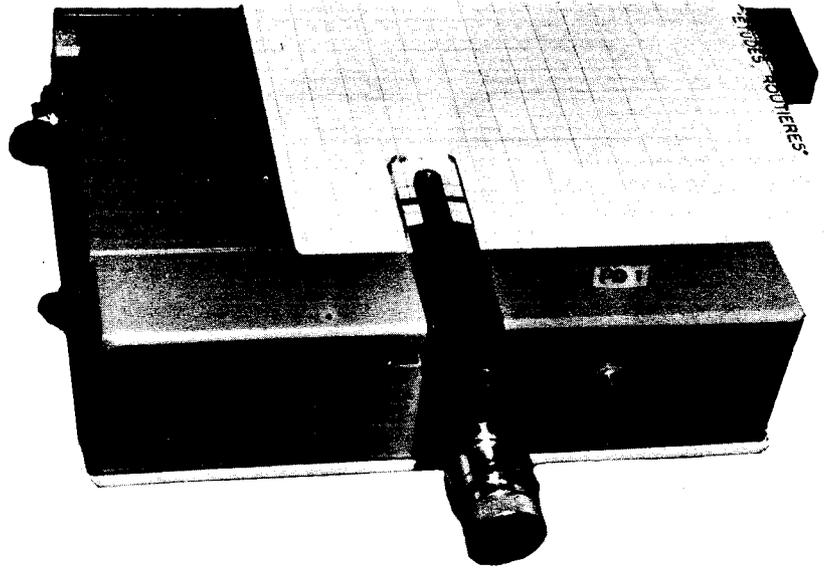
La lecture des fiches ainsi superposées se fait au moyen d'un cadre de lecture, éclairé par une source lumineuse, le STA SELECTO (Voir photo générale).

### AVANTAGES DU SYSTEME SELECTO

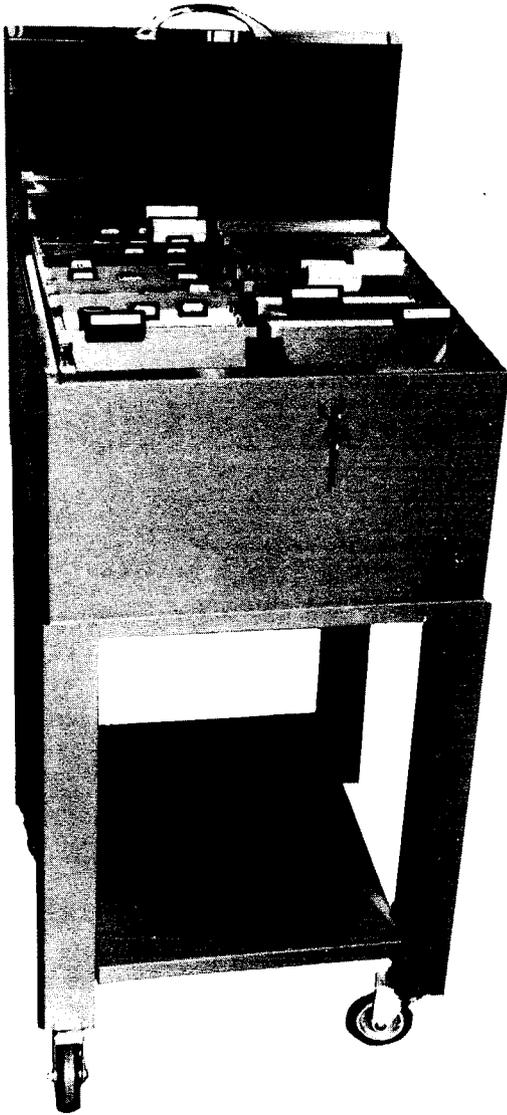
Il est :

- simple
- rapide : la vitesse de sélection est indépendante du nombre de documents mis en mémoire

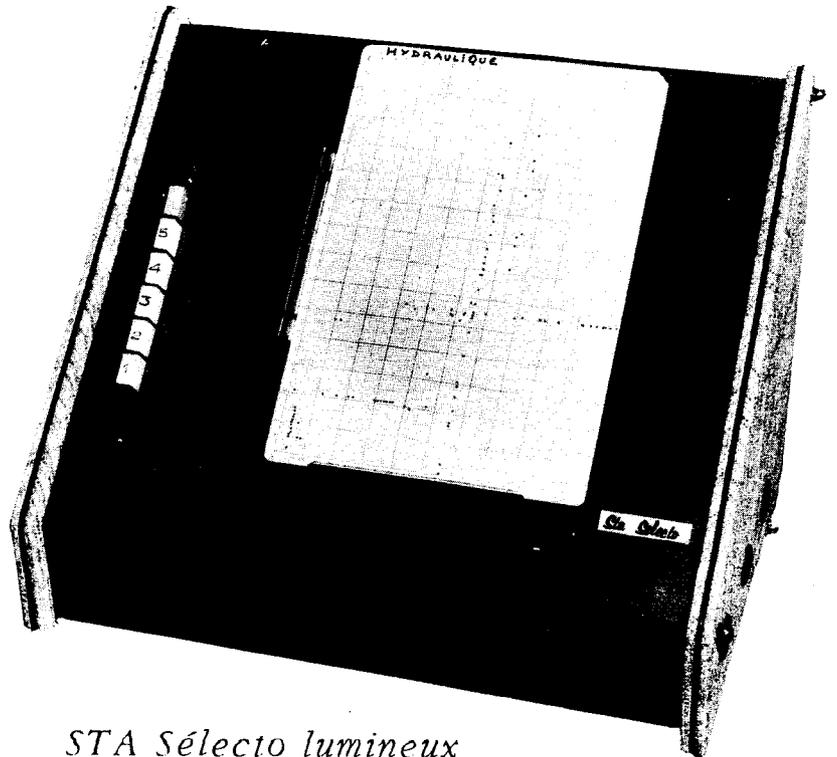
.../..



*Perforateur PS 1*



*Bac à fiches*



*STA Sélecto lumineux*

- s'adapte facilement à tout problème nouveau
- permet une mise en mémoire illimitée
- permet de faire des recherches sur plusieurs notions à la fois

Il existe trois modèles de fiches SELECTO :

fiches 5000, 8000 et 14000,

ces chiffres indiquent la quantité de documents qu'il est possible d'enregistrer sur une fiche.

Le Service Documentation du B.C.E.O.M. utilise des fiches 14000, et pour augmenter, dès la mise en route, la capacité de ce système, il a été prévu d'utiliser 4 fichiers :

- un fichier pour les livres
- " pour les articles de périodiques et les brochures
- " pour les rapports
- " pour la photothèque

ce qui offre une capacité de  $4 \times 14000 = 56000$  documents.

-----

La Délégation du B.C.E.O.M.  
à MONTPELLIER

---

par J. FRANCOTTE

L'origine de la création de cette Délégation remonte à Novembre 1963, lorsque fut demandé par le Ministère de l'Intérieur, au B.C.E.O.M., un rapport préliminaire sur le problème des moustiques dans le Languedoc-Roussillon.

Cette belle région de France, un peu désertée par les touristes étant donné son manque d'équipement, fit l'objet d'une décision gouvernementale d'aménagement du littoral, d'Aigues-Mortes à la frontière espagnole. Une Mission Interministérielle fut créée pour coordonner les projets et les travaux, mais on s'aperçut bien vite qu'un préalable à l'aménagement touristique était la suppression d'une nuisance : LES MOUSTIQUES.

Selon les espèces, le moustique a différents sites privilégiés, soit en ville, soit en zone rurale, mais le plus gênant pour l'homme est indéniablement l'AEDES qui pond et évolue dans les zones marécageuses, à l'entour des vastes étangs qui bordent le littoral.

Dès 1963, une Entente Interdépartementale pour la Démoustication du Littoral Méditerranéen fut créée, ayant pour objet le contrôle chimique des larves et des adultes. Dans l'esprit du Gouvernement, la lutte chimique n'est qu'un palliatif et il faut s'orienter vers l'éradication du moustique. Le problème posé était donc le suivant :

Quels étaient les moyens à mettre en oeuvre pour interrompre le cycle vital de cet insecte ?

Les propositions faites par le B.C.E.O.M. à l'issue de l'enquête préliminaire portèrent sur :

- a) l'hydrologie et l'hydrogéologie, pour avoir une meilleure connaissance des phénomènes de mise en eau des gîtes larvaires.;
- b) un très important travail de topographie, car si la couverture en plan coté au 1/2.000° est satisfaisante dans les départements du Gard et de l'Hérault, il n'y a pratiquement aucun document valable dans les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

.../..

Après échanges de vues avec les spécialistes du Siège, nous proposâmes une méthode expéditive, basée sur des photographies aériennes redressées à l'échelle exacte du 1/2.000°. Ces documents permettent de restituer la planimétrie avec les symboles classiques. Ensuite, des brigades vont sur le terrain et assurent le remplissage altimétrique par antennes perpendiculaires sur une base exactement définie.

Cette méthode expéditive nous a permis de constituer des documents suffisants pour nos études, sur une superficie de l'ordre de 3 à 4.000 ha.

- c) les études de génie sanitaire à proprement parler. Les différentes conceptions possibles sont :
- le remblaiement hydraulique ou terrestre des zones marécageuses,
  - le drainage rarement gravitaire mais plus souvent associé à des stations de pompage,
  - dans certains cas, la poldérisation permettant des opérations compensées dragage - remblaiement.

Le déroulement des études est classique, c'est-à-dire établissement d'avant-projet sommaire de conception, discussion avec les Services techniques intéressés, puis établissement de l'avant-projet complet permettant l'inscription budgétaire correspondante.

Jusqu'alors notre mission s'arrête là, mais une extension est possible vers l'approche des problèmes administratifs et juridiques ; ceci est très délicat car il s'agit de convaincre de l'intérêt des opérations, des Sociétés de chasse, de pêche, des manadiers, des industriels qui craignent pour leurs tables salantes, notamment, etc.

Une fois les problèmes administratifs résolus, il restera à préparer les dossiers d'adjudication ou d'appel d'offres. Pour ce faire, il est fait application du décret de 1949 sur les honoraires dus aux architectes et bureaux d'études.

Un certain nombre de conventions est déjà signé et cette phase de notre activité doit se développer au cours des années à venir.

Lors de l'installation du B.C.E.O.M. à MONTPELLIER le 1er Juin 1964, la Délégation n'était composée que :

du Chef de Mission  
une Secrétaire-comptable-sténo-dactylo

.../..

un Dessinateur.

Depuis lors, le personnel a augmenté puisque nous comptons :

7 Ingénieurs  
3 Secrétaire, comptable, sténo-dactylo  
4 Opérateurs  
4 Porte-mires  
7 Dessinateurs  
2 Techniciens hydrologues  
1 Tireur de plans.

L'ambiance de l'équipe est excellente et notre Directeur Général a pu l'apprécier lors de la fête annuelle de la Délégation, le 29 Décembre 1966. L'équipe est parfaitement cohérente et chacun travaille dans un excellent esprit ; les très rares "échecs" que nous avons eu à déplorer se sont éliminés d'eux-mêmes, en beauté.

o

o o

En dehors de ses principales activités "d'Ingénieur Conseil en démoustication", des contacts fréquents avec les Services des Directions Départementales de l'Équipement et de l'Agriculture et avec la Mission Interministérielle nous ont permis de faire des propositions dans les domaines aussi variés que :

l'assainissement agricole,  
la topographie,  
l'hydrologie (y compris l'aménagement des cours d'eau)  
les études de pollution et l'examen des phénomènes d'auto-  
épuration.

D'autres études sont en vue, telles que l'analyse des inondations dans le district de MONTPELLIER et les moyens à mettre en oeuvre dans le futur pour pallier les dégâts, compte tenu du plan d'aménagement régional.

En conclusion, notre Délégation - encore jeune - prend des forces et s'installe solidement dans cette belle région méditerranéenne.

-----

.../..

COMITE D'ENTREPRISE DU B.C.E.O.M.

---

- I - Situation Financière au 31 Décembre 1966
- II - Compte d'Exploitation Générale de l'Exercice 1966
- III - Examen du compte de Pertes et Profits de l'Exercice 1966.

o

o

o

I - SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 1966 -

ACTIF

VALEURS REALISABLES

Stock à la fin 5.583,90  
 Comptes courant B.C.E.O.M.  
 Produits à recevoir 2.500,00  
 Créances 28.000,00  
 30.125,00

VALEURS DISPONIBLES

Caisse 2.466,71  
 Banque 43.242,00  
 C.C.F. 25.017,63

70.726,34

136.935,24

PASSIF

CAPITAL

Reliquat au 31-12-66 66.975,47

DETTES A COURT TERME

Charges à payer 7.683,35  
Résultat 62.276,42

136.935,24

I - Explications relatives au tableau précédent  
(Situation financière au 31 Décembre 1966)

A C T I F

VALEURS REALISABLES

Stock à la fin ..... : Frs. 5.583,90

Il s'agit des tickets Restaurant non  
encore vendus au personnel le 31 Décembre 1966.  
Ils se décomposent comme suit :

Tickets Repas	984 à 5,00 Frs	=	4.905,00
Tickets Boisson	934 à 0,45 Frs	=	438,30
Tickets Supplément	1604 à 0,15 Frs	=	240,60
			<hr/>
	<u>Egalité</u> : Frs		<u>5.583,90</u>

o

o

o

Compte-Courant B.C.E.O.M. ..... : Frs 2.500,00

Il s'agit des variations sur les subventions d'un exercice sur l'autre, donc une somme due par le B.C.E.O.M.

Produits à recevoir ..... : Frs 28.000,00

Il s'agit du montant estimé du supplément de subvention 1966. La subvention du Comité d'Entreprise est calculée en prenant comme base le montant des salaires de l'exercice précédent. Il s'ensuit donc un ajustement en fin d'exercice.

Créances ..... : Frs 30.125,00

Il s'agit du montant des prêts faits au personnel et non encore remboursés au 31 Décembre 1966. L'évolution de ces prêts s'est effectuée de la façon suivante :

A recevoir au 1-1-66	.....	16.350,00
Prêts 1966	.....	<u>61.831,00</u>
		78.181,00
Remboursement 1966	.....	<u>- 48.056,00</u>
Reste dû au 31.12.66	...	<u>30.125,00</u>

VALEURS DISPONIBLES

Caisse ..... : Frs 2.466,71

Montant des espèces se trouvant en caisse au 31 Décembre 1966.

Banque ..... : Frs 43.242,00

Montant des fonds déposés en banque au 31 Décembre 1966.

C.C.P. ..... : Frs 25.017,63

Montant des fonds déposés aux Chèques Postaux - PARIS - au 31 Décembre 1966.

o

o

o

P A S S I F

CAPITAL -

Reliquat au 31-12-65 ..... : Frs 66.975,47

Cumul des Résultats depuis la création  
du Comité d'Entreprise.

DÉTTES A COURT TERME -

Charges à Payer ..... : Frs 7.683,35

Il s'agit du montant des factures  
relatives à l'exercice 1966 et non  
régliées le 31 Décembre 1966.

France-Bazar ..... 5.048,35  
Hôtel de Croÿ ..... 2.635,00

Egalité : Frs .... 7.683,35

o

o

o

RESULTAT -

L'exercice fait ressortir un résultat positif de francs 62.276,42.

C'est ce résultat très favorable du point de vue de notre trésorerie qui doit permettre au Comité d'Entreprise de conserver le rythme actuel en matière de prêts au Personnel.

o

o

o

II - COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE

DE L'EXERCICE 1966

DEBIT

Stock au début de l'exercice.			
Tickets restaurant .....	4.658,60		
<u>Charges</u>			
Fournisseurs A .....	161.556,65		
Fournisseurs B .....	87,00		
Oeuvres Sociales .....	13.492,29		
Frais de banque .....	24,93		
	<u>179.819,47</u>		
Solde créditeur..	62.276,42		
Total du débit .....	<u>242.095,89</u>		
		Stock à la fin de l'exercice.	
		Tickets restaurant .....	5.583,90
<u>Produits</u>			
Repas .....			103.056,34
Remboursement personnel .....			448,40
Intérêt des c/e débiteurs .....			7,25
Subvention 1966 .....			105.000,00
Prévisions de complément .....			28.000,00
		Total du Crédit .....	<u>242.095,89</u>

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE 1966

DEBIT

Résultat net de la période .....	62.276,42		
Total du débit ...	<u>62.276,42</u>		
		Profit d'Exploitation .....	62.276,42
		Total du Crédit .....	<u>62.276,42</u>

CREDIT

II - Explications relatives au tableau précédent

(Compte d'Exploitation Générale de l'Exercice 1966)

DEBIT

STOCK AU DEBUT DE L'EXERCICE -

Tickets restaurant ..... : Frs 4.658,60

CHARGES ..... : Frs 175.160,87

Il s'agit des différentes charges de l'exercice se décomposant comme suit :

(1) Fournisseurs A	.....	161.556,65
(2) Fournisseurs B	.....	87,00
(3) Oeuvres Sociales	.....	13.492,29
Frais de Banque	.....	<u>24,93</u>
<u>Egalité</u> : Frs	.....	<u>175.160,87</u>

- (1) Fournisseurs A : il s'agit de l'achat de tickets Restaurant.
- (2) Fournisseurs B : il s'agit de fournisseurs divers.
- (3) Oeuvres Sociales : il s'agit de frais engagés par le Comité d'Entreprise pour l'Arbre de Noël, participation au cocktail de fin d'année, dons, participation aux loisirs, etc ...

o

o

o

C R E D I T

STOCK A LA FIN DE L'EXERCICE -

Tickets restaurant ..... : Frs 5.583,90

PRODUITS ..... : Frs 236.511,99

Il s'agit de différents Produits et remboursement de charges effectués au cours de l'exercice et se décomposant comme suit :

(1) Repas .....	103.056,34
Remboursement personnel .	448,40
Intérêts c/e débiteurs ..	7,25
Subvention 1966 .....	<u>133.000,00</u>
Egalité : Frs .....	<u>236.511,99</u>

(1) Repas : il s'agit du montant des ventes de tickets restaurant.

(2) Remboursement personnel : montant des remboursements effectués par le personnel pour théâtre - livres.

o

o

o

III - Examen du compte de Pertes et Profits  
de l'exercice 1966.

Le Compte de Pertes et Profits de l'Exercice 1966  
fait ressortir le résultat net de la période, soit  
pour l'exercice 1966 un Profit de Frs. 62.276,42.

o

o

o

## UNE ETUDE DE VOYAGE

---

Pour les grands nomades du BCEOM, rien ne pouvait être plus banal que de passer quelques heures par jour en avion, au dessus des déserts de montagnes et de palmiers, aussi a-t-il bien fallu penser à quelque chose pendant ce week-end désœuvré que notre Direction nous a offert sur l'un des lieux habituels de notre travail.

Nous vivons d'études, nous vendons notre matière grise que nous devons de ce fait perpétuellement renouveler. Notre prospérité veut la prospection.

Ce voyage nous permet d'étendre nos activités dans deux domaines.

Je mentionnerai juste pour mémoire l'Agence de Voyages Internationaux dont il a été déjà débattu et qui en est dorénavant au stade des approbations ministérielles. L'autre aspect, d'inépuisable intérêt, est celui du comportement des groupes. La chose n'est pas nouvelle mais elle restait jusqu'à présent l'apanage d'hurluberlus sans sérieux. Tout peut changer si le BCEOM s'en mêle.

Prenons une population soigneusement choisie selon un critère arbitraire : par exemple des gens qui, entre 8h 30 et 17h 30, se trouvent entre le 4ème et le 15ème étage d'un immeuble parisien. Là dessus prenons également un échantillon selon les lois précises du hasard. Que rien n'ait l'apparence d'un choix logique : un agréable cocktail d'Ingénieurs, de Secrétaires, de Directeurs, de barbus, de bavards, d'Administrateurs, que sais-je encore. Isolons les de leur environnement habituel et, par l'étude de leur comportement, essayons d'atteindre à l'optimisation de la vie en société.

Le peu d'expérience scientifique tentée par le BCEOM -

.../...

et que nous ferons figurer dans nos références internationales - quelque réduite qu'elle ait été dans le temps - nous permet déjà d'obtenir un ensemble discret non fermé d'informations que nous allons faire bientôt brouter à notre monstre électronique. On verra bien ce qui en sortira.

La première observation curieuse a été la présence, dans le groupe, de l'*olibrius attardatus* qui préfère voyager en taxi qu'en autobus à l'encontre de ce que suggérerait l'optimum économique, collectif ou individuel. La pression de cohésion interne du groupe a vite eu raison de tels comportements aberrants. Cependant, pour la rigueur de notre étude, nous avons dû, durant toute la durée de l'expérience, vérifier soigneusement que notre échantillon restait intact et non remanié, ce qui a conduit à pratiquer de nombreux comptages. Nous regrettons que ceci n'ait pas été complété par une enquête origine-destination car les motivations du déplacement n'apparaissent pas très clairement. Le seul recoupement possible résultait des fiches d'hôtel remplies sur place qui donnent les résultats suivants :

.../..

Fiches de l'Hôtel de	ALGER (1° passage)	TOUGGOURT	GHARDAIA	ORAN	ALGER (3° passage)
ORIGINE	Paris 100 %	Paris 80% Alger 20%	Paris 30% Alger 25% Touggourt 25% Ouagadougou 2% Divers 18%	Paris 8% Alger 2% Touggourt 16% Ghardaia 18% Divers 58%	Alger 100 %
DESTINATION	Touggourt 20% Ghardaia 19% Oran 23% Alger 18% Paris 20%	Ghardaia 18% Oran 21% Alger 13% Paris 39% illisible 10% (écrit en Arabe)	Oran 25% Alger 15% Aletti 6% St Georges 3% Paris 37% Nouméa 14%	Alger 50% Paris 50%	Aérodrome 80% Aéroport 20%

L'ampleur du dépouillement des fiches nous a conduits à utiliser un grand nombre d'enquêteurs dont la formation laissait un peu à désirer. Si le total des pourcentages fait bien 100% dans chaque colonne, c'est par suite de la méthode de réajustement a posteriori que nous pratiquons habituellement dans d'autres études et qui fait tant plaisir à nos clients. Ces réajustements n'ont jamais dépassé 50% en plus ou en moins, ce qui ne change donc pas l'ordre de grandeur des résultats et permet une bonne sécurité dans nos conclusions : la conclusion principale est donc qu'il est stupide de faire remplir des fiches d'hôtel à un groupe dont on connaît à la fois la composition et l'itinéraire.

Nous recommandons donc vivement au Gouvernement Algérien de prendre nos fiches et de les fichier au panier.

Un groupe ne se conçoit pas sans une morale et celle-ci résulte des habitudes précédemment acquises mais transformées par les circonstances extérieures. Il était particulièrement intéressant d'étudier comment ses contraintes exogènes modifiaient certains comportements.

Par un effet voulu du hasard tous les éléments du groupe paraissent être doués de tropisme hétérosexué contrarié par une répartition interne très différente de celle observée dans les palmeraies où il existe, paraît-il, 100 femelles pour un mâle.

L'observation la plus frappante concernant le degré d'évolution morale du groupe étudié est qu'à notre connaissance il n'y a pas eu de phénomène de fécondation même spontanée ou potentielle. Ceci paraît mettre en doute ce que nos physiciens appellent l'effet de Letkis, mais, vu la complexité des phénomènes en cause, nous ne hasarderons pas de conclusions.

Nos recommandations seront qu'à l'occasion d'une prochaine étude cette question soit reprise sur la base d'une population plus équilibrée (50% d'hommes, 50% de femmes). Le choix des sujets participant à l'étude nécessite un bon critère. Nous déconseillons celui de la longueur des cheveux trop sujet à la nouveauté saisonnière et préconisons le critère du revêtement ; les hommes se reconnaissent à ce qu'ils ne portent

.../..

jamais de jupe ni de short et les femmes à ce qu'elles ne portent des pantalons qu'en l'absence de jupe ou de robe.

L'étude de l'hygiène de groupe a pu ainsi être poussée assez loin. On n'a constaté aucune corrélation entre le pourcentage des malades dans le groupe et l'intérêt des visites effectuées. On a constaté un cas paradoxal d'absentéisme grave au moment le plus intéressant du point de vue touristique. Des expériences relatives à la limite de résistance à l'absence de sommeil ont été tentées sur une grande échelle mais elles ont malheureusement été interrompues trop tôt.

La conclusion du point de vue sanitaire semble être que les gens ne se portent pas plus mal en voyage qu'ailleurs mais qu'il y a toujours quelqu'un de malade.

Nous recommandons, pour un prochain voyage, de planifier ce secteur et de désigner a priori celui du groupe qui sera malade, afin qu'il puisse rester au plus près des équipements médicaux compétents à PARIS.

D'autres phénomènes dignes d'intérêt ont été également abordés parmi lesquels nous citerons, pressés par le temps : le rajeunissement des cadres en atmosphère de vacances raréfiées, l'inutilité de procéder à des comptages des membres du groupe au moment des repas, les jugements curieux portés par beaucoup de ceux-ci sur la faim dans le Tiers monde, l'absence du problème de l'eau en Algérie où la vaisselle se fait au sable, où les barrages se remplissent de vase et les gosiers s'étanchent au Mascara, etc ...

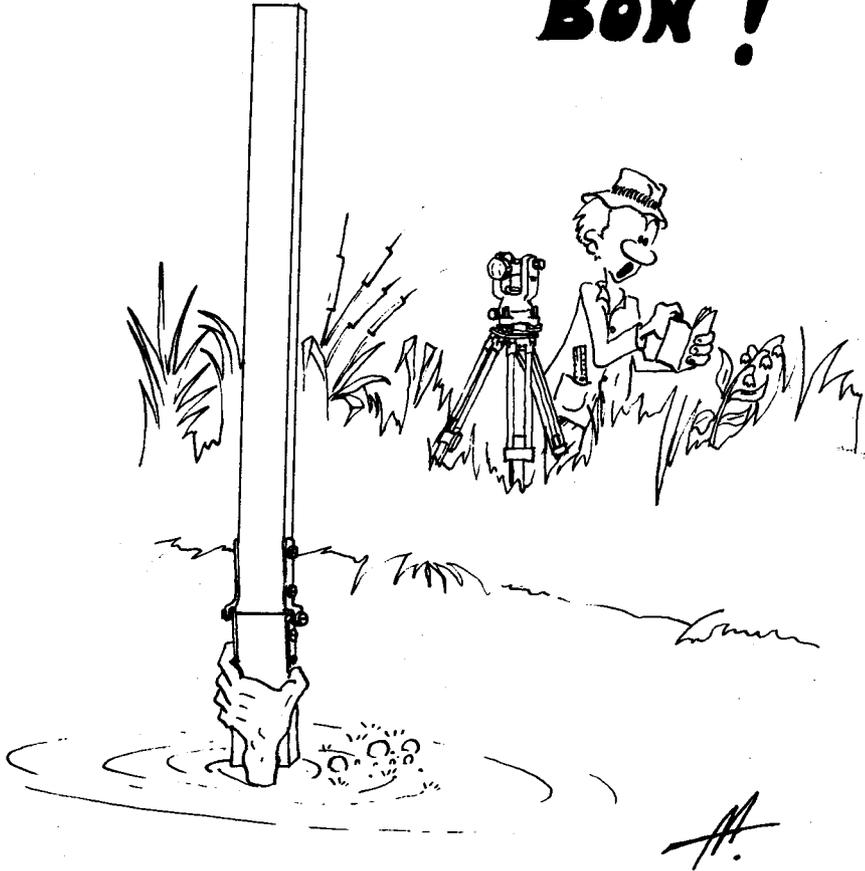
.../..

Au stade où nous en sommes de notre étude, nous ne pouvons que recommander, en conclusion, qu'un financement soit mis sur pied pour la reprise, l'an prochain, sur une échelle encore plus grande des expériences entreprises avec grand succès cette année.

Une bonne formule serait que, dans le cadre de l'unité africaine, les Gouvernements bloquent par roulement les fonds du BCEOM à l'étranger.

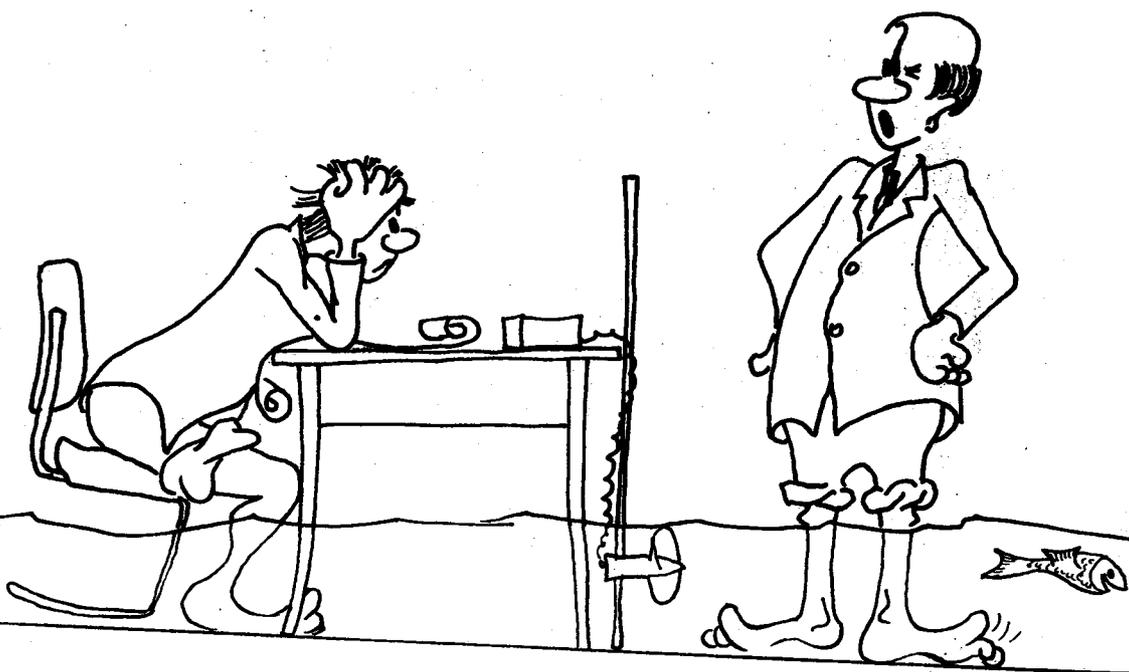
M. MALHERBE

**BOX !**



Dessin de A. ALIBERT.

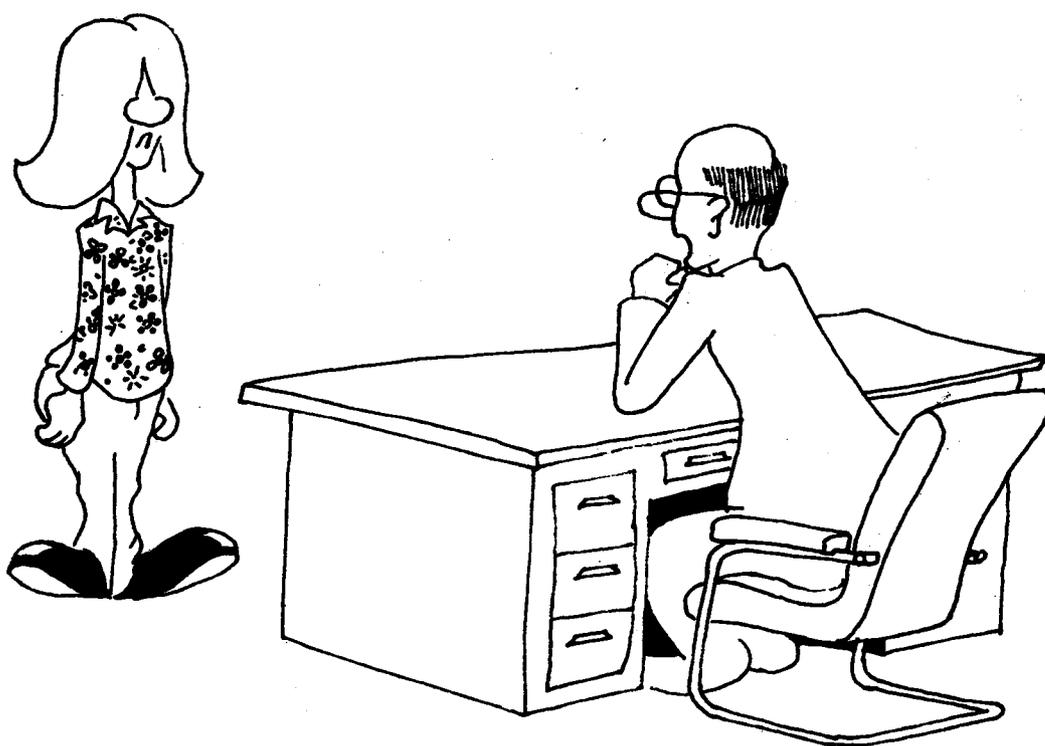
" Les crues de printemps nous causent bien des soucis ! "



Votre projet comporte certaines lacunes

Dessin de A. ALBERT.

AL



Vous venez pour la place de secrétaire ou de dessinateur ?

Dessin de A. ALIBERT